

A L'ATTENTION DES ENSEIGNANTS QUI ONT PARTICIPE A LA 1^{ERE} PHASE DU MOUVEMENT 2012

Vous allez recevoir dans votre messagerie I-Prof un accusé de réception de votre demande de mutation. Cet accusé de réception porte mention des vœux formulés sur SIAM, du barème inhérent à chaque vœu et de la modalité d'affectation.

Le barème prend en compte les points attribués au titre:

- de l'AGS
- des enfants nés ou à naître avant le 31/08/12 si l'enseignant en a fait la demande
- de la stabilité dans l'école ou la circonscription selon l'implantation du poste et quelle que soit la nature du poste occupé
- de la stabilité dans la fonction de direction pour les vœux sur poste de direction ou dans la fonction de maître formateur pour les vœux sur poste de maître formateur.

Il ne tient pas compte des vœux formulés sur les postes à profil et des éléments de barème suivants :

- bonification au titre du handicap (rappel : le dossier de demande doit être parvenu à la direction académique pour le 2 avril 2012)
- bonification au titre d'une mesure de carte scolaire
- bonification stage ASH
- priorité de maintien direction
- points d'attractivité,

dont l'attribution sera étudiée lors du groupe de travail du 18 avril 2012.

Vous devez imprimer cet accusé et nous le renvoyer avec l'annexe 1 **ou** l'annexe 2 **pour le 5 avril 2012, délai de rigueur.**

Je vous rappelle que le retour de cet accusé est obligatoire, à défaut, nous devons annuler les vœux formulés.

Les corrections éventuelles devront être portées **en rouge** sur l'accusé de réception.

A l'issue du groupe de travail du 18 avril, un nouvel accusé de réception vous sera transmis. Il conviendra de le vérifier minutieusement et de prendre contact avec la DVRH **uniquement** en cas d'erreur. Ce deuxième accusé de réception ne sera pas à renvoyer.

ANNEXE 1 :

Je soussigné(e),

NOM : Prénom :,

confirme ma demande de mutation, atteste l'exactitude des mentions portées sur l'accusé de réception ci-joint et ne demande aucune modification.

Fait à le

Signature :

➤ Document à renvoyer dûment complété avec l'accusé de réception à l'adresse suivante :
DIRECTION ACADEMIQUE DE VAUCLUSE – DVRH / pôle mouvement
49, rue Thiers – 84077 AVIGNON CEDEX 4
pour le 5 avril 2012, délai de rigueur

ANNEXE 2 :

Je soussigné(e),

NOM : Prénom :

confirme ma demande de mutation et demande les modifications suivantes :

vœux exprimés :

- annulation d'un ou plusieurs vœux
- modification de l'ordre des vœux

Rappel : porter les modifications en rouge sur l'accusé de réception.

Le rajout de vœux n'est pas possible.

barème :

- je constate une erreur sur mon barème,

- AGS : (et non) - enfant (s) : (et non) - stabilité :(et non)
- stabilité direction : (et non) - stabilité MF : (et non)

- sur l'ensemble des vœux

- sur certains vœux

Rappel : porter les modifications en rouge sur l'accusé de réception.

je demande une bonification qui sera étudiée lors du groupe de travail du 18 avril au titre :

- du handicap
- d'une mesure de carte scolaire
- d'un poste ASH
- des points d'attractivité
- réintégration après CLD ou stage 2nd degré

je demande une priorité de maintien sur le poste de direction que j'occupe cette année à titre provisoire car je remplis les conditions.

Fait à le

Signature :

➤ Document à renvoyer dûment complété avec l'accusé de réception à l'adresse suivante :
DIRECTION ACADEMIQUE DE VAUCLUSE – DVRH / pôle mouvement
49, rue Thiers – 84077 AVIGNON CEDEX 4
pour le 5 avril 2012, délai de rigueur